



La Porte du Hainaut

Communauté d'Agglomération

La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH) regroupe 47 communes et compte 160 249 habitants, au cœur de la région Hauts-de-France. Le territoire s'étend sur plus de 330 km² de l'Amandinois au nord, à l'Ostrevant au sud, en passant par le Denaisis. Situé non loin de la Belgique, c'est un territoire dynamique, bénéficiant d'une réelle attractivité et d'un développement économique en essor constant.

Ses communes offrent une vraie diversité de paysages, comme en témoignent son appartenance au Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, ses ressources en eau, que ce soient celles aux vertus bienfaisantes des thermes de Saint-Amand-les-Eaux ou celles des nombreuses voies d'eau qui la traversent, telles que la Scarpe ou encore l'Escaut. Sa richesse c'est aussi un patrimoine culturel, des bâtiments à l'architecture héritée de l'ère industrielle, une gastronomie qui s'appuie sur des produits du terroir renommés et des activités à faire en groupe ou en famille...

<http://www.agglo-porteduhainaut.fr/>

La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut recrute un.e :

CHARGÉ.E DE MISSION PLANIFICATION URBAINE

Date limite de candidature :	29/02/2020
Date prévue du recrutement :	Poste à pourvoir dans les meilleurs délais
Type de recrutement :	Fonctionnaire ou contractuel
Salaire indicatif :	Selon niveau et/ou expérience
Nombre d'offre(s) :	1
Grades/Cadres d'emplois	ATTACHÉ

Missions

Niveau du diplôme	Formation supérieure bac +4/5 en urbanisme, aménagement du territoire, géographie, et/ou expérience significative dans le domaine
-------------------	---

Domaine du diplôme
Spécialité du diplôme

Descriptif des missions

Sous la Direction « Aménagement du Territoire et Urbanisme » du Pôle « Aménagement et Développement Durable du Territoire », vous appuierez la directrice et les élus référents dans la définition, le pilotage, et la mise en œuvre des politiques de planification urbaine, transport et mobilité sur le territoire de La Porte du Hainaut.

Mission principale : planification urbaine

Appui à la finalisation de l'élaboration du PLUi (adoption définitive prévue en décembre 2019) ;

Définition des modalités de suivi, d'animation et d'évaluation du PLUi pour sa mise en œuvre ;

Assurer la gestion des procédures d'évolution du PLUi (mises à jour, modifications, révisions..) ;

Mise en œuvre, et appui à la mise en œuvre du PLUi par les autres services de la CAPH, les communes et les partenaires (conseils, développement des outils d'accompagnement ...) ;

Suivi de l'élaboration, de la mise en œuvre et ou de l'évolution des documents stratégiques supra communaux (SCOT, SRADDET, PLUi voisins..). Veille sur les incidences de ces documents au niveau de l'agglomération et sur les projets communaux et intercommunaux ;

Contribuer à la production des supports de communication, à la mise à jour du site web, à la concertation, au partage d'informations...

Assurer et partager la veille technique et réglementaire.

Mission secondaire : Transport et mobilité

Appui à la directrice du service sur la politique des transports et de mobilité du territoire : application du PDU, participation aux réunions techniques, de suivi...

Assurer et partager la veille technique et réglementaire.

Profil recherché

Expérience avérée souhaitée dans le domaine de la planification (PLUi, PLU, SCOT, projets urbains ...) en collectivité, agence d'urbanisme, bureau d'études, ...

Savoirs

Connaissances approfondies de l'urbanisme, de l'urbanisme opérationnel de projet, de l'aménagement du territoire et du développement durable, maîtrise des documents et de leurs procédures d'élaboration (PLUi, PLU, SCOT, ...) ;

Bonne connaissance du droit de l'urbanisme, du code de l'environnement et de la gestion du foncier seraient un plus ;

Sensibilité architecturale, paysagère et environnementale ;

Connaissance des collectivités, de l'environnement institutionnel et des acteurs du territoire.

Savoir-faire

Maîtrise de la conduite de projets et du partage de l'information ;

Animation, capacité à mobiliser et fédérer, sens de la négociation ;

Maîtrise de l'analyse d'études et de plans ;

Maîtrise des logiciels de bureautique, la maîtrise des SIG et bases de données sera appréciée ;

Qualité rédactionnelle, d'analyse et de synthèse, capacité à travailler en transversalité.

Savoir-être

Force de proposition, esprit d'initiative et esprit critique ;
Aptitude à l'écoute, la concertation, la communication ;
Aptitude à rendre compte ;
Qualités relationnelles, fonctionnement en réseau ;
Sens des responsabilités, du travail en équipe ;
Autonomie, rigueur.

Titulaire du Permis B

Les candidatures (Lettre de motivation + CV) sont à adresser avant le 29 février 2020,
par voie postale à
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut
Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG

Ou par voie numérique à l'adresse suivante : drh@agglo-porteduhainaut.fr